

AFRICAN UNION		UNION AFRICAINE
الاتحاد الأفريقي		UNIÃO AFRICANA

**MISSION D'OBSERVATION DE L'UNION AFRICAINE
POUR LE SECOND TOUR DES ELECTIONS DES REPRESENTANTS DE LA NATION
COUPLEES AUX ELECTIONS DES CONSEILLERS COMMUNAUX DU 22 FEVRIER
2015 EN UNION DES COMORES**

DECLARATION D'ARRIVEE

En réponse à l'invitation du Gouvernement de l'Union des Comores, la Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), **Son Excellence Dr Nkosazana Dlamini Zuma**, a décidé de déployer une Mission d'observation dans le cadre du second tour des élections des représentants de la nation couplées avec les élections des conseillers communaux du 22 février 2015. Cette Mission fait suite à celle déployée à l'occasion du premier tour des élections des représentants de la nation et des élections des conseillers des îles.

La Mission est conduite par **Son Excellence Monsieur Jean Omer Beriziky**, ancien Premier Ministre de la Transition de la République de Madagascar. Elle comprend 18 observateurs, issus du Parlement Panafricain, des organes de gestion des élections et des organisations de la société civile africaine venant de 13 pays, à savoir le Burkina Faso, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, l'île Maurice, Madagascar, le Sénégal, le Tchad et la Tunisie.

La Mission observera les scrutins du 22 février 2015 à la lumière des dispositions pertinentes de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance adoptée en 2007 et entrée en vigueur en 2012, de la Déclaration de l'OUA/UA sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique de 2002, des Directives de l'UA pour les missions d'observation et de suivi des élections de 2002, le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) ainsi que du cadre juridique régissant l'organisation des élections des représentants de la nation et des conseillers communaux en Union des Comores.

La Mission déploiera ses observateurs à la Grande Comores, à Anjouan et à Mohéli. Elle fera une observation honnête, indépendante et impartiale des opérations de vote et de décompte des voix et procédera, en outre, à une évaluation de l'organisation et de la conduite desdits scrutins. Dans ce cadre, elle rencontrera les autorités politiques du pays, les institutions en charge des élections, les acteurs politiques, les organisations de la société civile et les représentants de la communauté internationale afin de se rendre compte des dispositions prises pour la tenue d'une élection libre et crédible. La Mission interagira également avec les autres Missions d'observation déployées en Union des Comores pour le suivi de ces élections.

La Mission rendra publique ses premières conclusions lors d'une conférence de presse **le 24 février 2015 à 10 heures très précises à l'Hôtel Retaj de Moroni**. Un rapport final offrira une évaluation détaillée et complète de la conduite des scrutins du 22 février 2015.

La Mission est établie à l'Hôtel Retaj Moroni. Son secrétariat est joignable au +269 359 02 13.

La Mission d'Observation Electorale de l'Union Africaine remercie les Autorités de l'Union des Comores pour l'invitation qui lui a été adressée et pour toutes les dispositions qu'elles ont prises en vue de faciliter son travail sur le terrain.

Fait à Moroni, le 20 février 2015

Pour la Mission,

Son Excellence Monsieur Jean Omer Beriziky